

2Mairie de Saint GERMAIN des PRES
Canton : EXCIDEUIL
Arrondissement : PERIGUEUX
Département : DORDOGNE

CONSEIL MUNICIPAL du 10 Novembre 2017

Nombre de conseillers
En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 12

L'an deux mil dix sept
10 novembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Germain des Prés
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de VALENTIN Jean-Pierre, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/11/2017

Présents : Mrs VALENTIN. ESCLAVARD. DUPUY. MILLION.
DUTEIL. MOREAU. TEILLET. REBEYROL. REY. Mmes
FARAND. JOUFFRE. ZBINDEN

Absents excusés : Mmes MASSIAS et GIRY

Secrétaire de séance : Mme JOUFFRE Marie

Début de séance : 20H40

ORDRE DU JOUR :

- **Désignation élu référent sécurité routière**
- **Renouvellement adhésion comité départemental d'action sociale**
- **Implantation containers semi-enterrés centre bourg**
- **Questions diverses**

1) Désignation d'un référent sécurité routière

Suite à une circulaire préfectorale en date du 25 octobre 2017 demandant à ce que le conseil municipal désigne un référent sécurité routière, après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne : Mrs ESCLAVARD Stéphane et MILLION Laurent.

Leur rôle sera d'être les relais privilégiés entre les services de l'Etat et les autres acteurs locaux (population, entreprises, etc...), de veiller à la diffusion des informations relatives à la sécurité routière et d'être les porteurs d'une politique sécurité routière avec une identification des problèmes locaux au sein de la collectivité et être force de propositions qui pourront être adaptées.

2) Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion au CDAS pour l'année 2018.

3) Implantation containers semi-enterrés centre bourg

Monsieur le maire présente un plan pour l'implantation des containers semi-enterrés au niveau du bar et de la mairie.

Ceux qui ont installés au niveau du bar sont déjà en service.

Pour ce qui est de la mairie, l'implantation de ces containers sera mise en place au niveau du talus de la mairie face à la maison de Mr Vigeolas.

4) Décision modificative

DM d'un montant de 10 000€

Cpt 615221 vers le cpte 65541

Adopté à l'unanimité.

5) Questions diverses

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'une rencontre avec l'inspection académique Nord aura lieu le 21 Novembre 2017. Il sera accompagné de Madame le Maire de ST JORY LASBOUX et de Monsieur le Maire d'EYZERAC pour réfléchir à la restructuration du RPI.

Madame JOUFFRE Monique est actuellement en arrêt maladie. Elle est remplacée par Madame PAROUTY Lisiane

Monsieur JORDA Gautier est en maladie jusqu'au 1^{er} décembre 2017.

Monsieur ESCLAVARD Stéphane demande que la commune fasse l'acquisition de 6 panneaux « déviation » pour des questions de sécurité lors des travaux de voirie, tel que goudronnage. Il demande également si des travaux d'élagage pourraient se faire. Monsieur le Maire va se renseigner pour connaître les modalités d'organisation de ces travaux.

Spectacle de Noël : cirque ROZEL pour un montant de 700€. La date retenue pour ce spectacle est le 23 Décembre 2017 à 20h.

Monsieur REY Jean-Pierre demande que la borne incendie qui se trouve devant chez Mr REY Didier soit déplacée. Monsieur le Maire va prendre contact avec la SAUR.

Fin de la séance : 23 heures